



## Aix-Marseille-Provence, dynamique mais fragile...

### CHIFFRES-CLÉS

**+ 11,7%**

Évolution 2009-2014 de l'emploi salarié privé dans le secteur des activités dites métropolitaines dans AMP (+ 29 % à Nantes, + 17 % à Toulouse et Lyon) contre + 2,8 % pour l'ensemble des secteurs

**51,3%**

Part du revenu disponible brut des ménages (RDB 2012) dans l'aire urbaine Aix-Marseille provenant de revenus non marchands

**+ 6,5**

Écart en points de cette part avec les aires urbaines de Lyon et de Toulouse

**15,6%**

Part des diplômés supérieurs à BAC+2 dans la population des Bouches-du-Rhône contre 21,5 % dans le département Haute-Garonne (Toulouse)

Le rôle moteur des grandes agglomérations ou des métropoles dans le développement économique apparaît aujourd'hui plus clairement. L'économie, et donc l'emploi, privilégie des lieux où se concentrent les connaissances (actifs qualifiés, formations supérieures...) et où se construit l'innovation (centres de recherche publics, privés...).

Au-delà de la mise en convergence de ces connaissances au service du développement économique, les métropoles doivent aussi développer une qualité de vie résidentielle, source d'aménités propices à l'attractivité. Ce système « productivo-résidentiel » conduit nombre de grandes villes à développer une coopération avec les territoires voisins complémentaires au nom d'une performance globale. Dans ce contexte, l'aire urbaine de Marseille-Aix, dont une grande partie est commune avec la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), fait preuve d'un dynamisme économique indéniable qui se traduit par une résistance de l'emploi face à la crise. Cette performance relative est due au développement des activités dites « métropolitaines », légèrement supérieur à l'ensemble des dix principales aires urbaines françaises, mais également à la résistance des autres activités économiques. Ces dernières sont soutenues, d'une part, par l'industrie aéronautique et, d'autre part, par l'économie résidentielle, soutenue jusqu'à récemment par la consommation des ménages. Mais, autre facette de sa singularité, l'espace métropolitain est aussi socialement fragile, ce qui entrave son développement. D'autres travaux ont montré l'existence d'un déficit d'emplois, notamment stratégiques (cf. *INSEE Analyse n°23, n°34 et n°39*), le caractère peu « inclusif » de son développement (cf. *Rapport OCDE, décembre 2013*), des inégalités fortes et un chômage, qui reste important, associé à une moindre qualification de ses actifs. Elle bénéficie en conséquence d'apport de revenus sociaux importants. Aussi, AMP est-elle plus exposée que d'autres métropoles aux revenus non marchands issus de la redistribution et pourrait subir les effets d'une érosion durable des dépenses publiques de transfert.

## Un effet métropole visible, mais moins fort qu'ailleurs

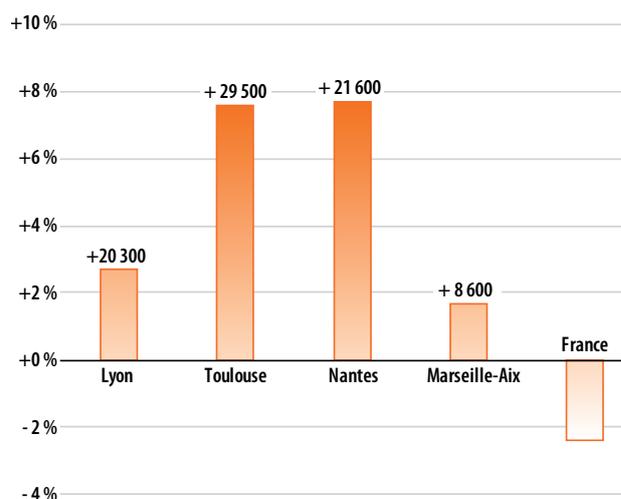
A l'instar des autres métropoles françaises, Aix-Marseille-Provence (AMP) voit son nombre d'emplois salariés privés progresser entre fin 2007 et fin 2014, en particulier dans le secteur des activités qualifiées dites « métropolitaines » alors que les autres secteurs d'activités ne font que résister face à la crise. Ils sont soutenus par l'industrie aéronautique, fortement présente et riche en emplois qualifiés (bien que ne faisant pas partie des activités représentatives des métropoles), et par l'économie résidentielle soutenue jusqu'alors par la consommation des ménages.

### L'emploi au cœur des métropoles depuis la crise

Du côté de l'emploi, on observe depuis une quinzaine d'années un bouleversement important de sa géographie en France. Dans les années 1990-2000, le dynamisme de l'emploi n'était pas le fait de nos grandes régions métropolitaines ou grandes aires urbaines. Au contraire. Les quatre plus grandes aires urbaines (Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille) étaient en retrait comparées aux villes plus petites. Peu après le passage au XXI<sup>e</sup> siècle, on observe progressivement un retournement géographique des dynamiques d'emplois. Plus l'urgence de la question de l'emploi augmente, plus sa discrimination spatiale au profit des métropoles s'accroît : entre 2007 et 2014, la France enregistre une perte nette d'emplois salariés privés, alors qu'une petite dizaine de métropoles voit progresser son emploi. Les championnes sont celles de Toulouse, Nantes, Lyon, et plus modestement de Bordeaux et Marseille-Aix.

### Une résistance face à la crise...

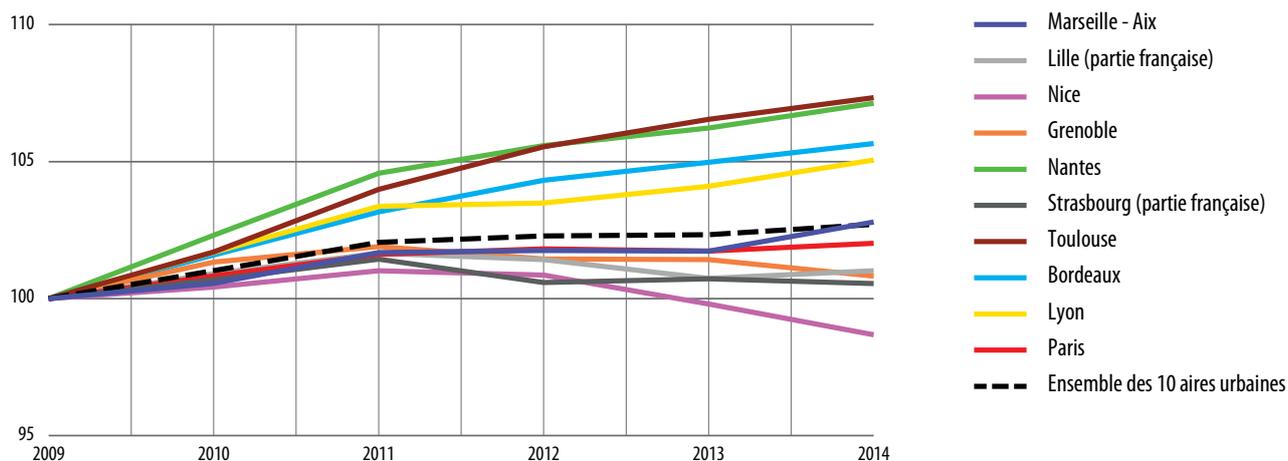
Sur l'ensemble de la période de crise, la Métropole Aix-Marseille-Provence a globalement résisté sur le front de l'emploi salarié privé même si la performance n'est pas à la hauteur des plus grandes aires urbaines. Alors que l'emploi salarié privé recule en France de -2,4% sur la période fin 2007-fin 2014, il progresse de +2% dans Aix Marseille Provence ce qui correspond à un gain de près de 11 000 emplois salariés privés en sept ans (+8 600 à l'échelle de l'aire urbaine, cf. graphique).



Ⓢ ÉVOLUTION 2007/2014 DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES AIRES URBAINES DE RÉFÉRENCE (ACOSS)

### ...mais un développement de l'emploi en demi-teinte

Si l'on compare la Métropole AMP (estimée au niveau de l'aire urbaine Marseille-Aix) avec les aires urbaines de Toulouse, Nantes, Lyon et Bordeaux, qui progressent le plus en France, on observe que la dynamique marseillaise de création nette d'emplois salariés privés est sensiblement inférieure entre 2009 et 2014. Les grandes gagnantes sont Toulouse et Nantes avec près de 7% de croissance de l'emploi salarié privé, suivies de Bordeaux et Lyon, autour de 5%. L'aire urbaine de Marseille-Aix, avec +2,8% de l'emploi salarié privé, se situe près de la moyenne des dix principales aires urbaines françaises. Nice est la seule d'entre elles à perdre des emplois au cours de cette période (-1,3%).



④ EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS (ACOSS) - ÉVOLUTION 2009 - 2014 DANS LES PRINCIPALES AIRES URBAINES

## Le « double effet » métropole et activités métropolitaines...

Les gains d'emplois sont plus importants dans les grandes villes depuis le début des années 2000, et encore plus depuis le début de la crise. Premièrement, les grandes agglomérations peuvent regrouper, en leur sein, des secteurs d'activités différents, ce qui limite le risque de chocs sectoriels et forme un effet protecteur face à la crise en comparaison de territoires plus spécialisés. Le second élément de cette prédominance métropolitaine tient au fait qu'avec la crise récente apparaît un nouvel environnement économique plus « frugal » en emplois et en dépenses publics. Or, les emplois et le revenu des territoires non métropolitains, hier stimulés par de forts mécanismes de soutien (aides sectorielles, subventions...) et de redistribution (retraites, prestations sociales...) le sont moins aujourd'hui au profit des métropoles.

Le troisième effet est plus en lien avec les activités modernes qui émergent dans les métropoles. Le développement se concentre autour d'activités dites « métropolitaines » souvent innovantes à haute valeur ajoutée (cf. encadré). Pourquoi ces activités se développent-elles dans les métropoles et encore plus dans leur cœur ? Plusieurs éléments peuvent être avancés : d'abord, on observe une corrélation très forte entre le développement de ces activités et la part des actifs titulaires d'un diplôme du supérieur. Ceci rend compte du fait que si, hier, le coût de la main d'œuvre peu qualifiée constituait un atout, c'est désormais la qualité du travail humain qui fait la différence. Ces activités sont de plus en plus consommatrices de matière grise, et les grandes villes sont les lieux privilégiés de sa concentration.

Le graphique page 4 illustre ces différentes dynamiques de croissance de l'emploi : les activités métropolitaines innovantes à haute valeur ajoutée se développent et tout particulièrement au sein de l'espace métropolitain français (résumé ici aux dix principales aires urbaines françaises) : +9% sur la période contre +6% ailleurs. À l'inverse, les autres secteurs, au mieux résistent dans l'espace métropolitain ou reculent ailleurs. L'aire urbaine Marseille-Aix s'inscrit pleinement dans cette dynamique métropolitaine : une forte croissance des activités modernes métropolitaines (+12%) et une résistance des autres secteurs. Si l'aire urbaine se comporte plus favorablement que la moyenne des dix premières d'entre elles, elle n'appartient pas en revanche au groupe de tête des aires urbaines où les activités métropolitaines se développent le plus rapidement.

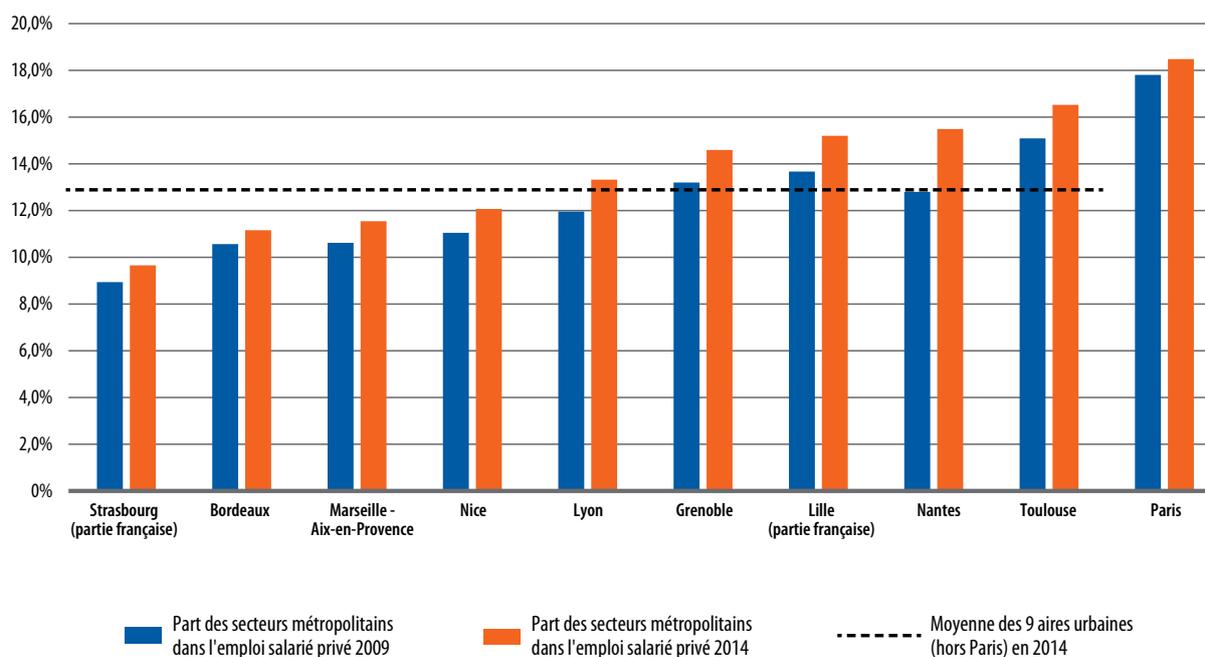
## Définition des activités dites « métropolitaines »

Ce sont les activités de services supérieurs à haute valeur ajoutée (et qualification) : conseil de gestion/juridique/comptable, informatique/numérique, production audiovisuelle, études techniques/ingénierie, publicité, enseignement supérieur... Cette distinction est bien sûr conventionnelle et ne permet de saisir qu'une partie des activités de services supérieurs à haute valeur ajoutée. Beaucoup d'activités industrielles intègrent aujourd'hui des emplois hautement qualifiés, comme l'aéronautique, mais ne sont pas présents dans toutes les métropoles. Cependant les secteurs métropolitains constituent un marqueur et un échantillon des activités modernes qui se développent dans un contexte national morose de l'activité et de l'emploi.

## ... visible au sein d'AMP mais à amplifier

Les activités métropolitaines représentent 11,5% des emplois salariés privés en 2014 au sein de l'aire urbaine Marseille-Aix, soit 60 000 emplois environ, contre 13% dans l'ensemble des dix principales aires urbaines. Marseille-Aix affiche donc un retard dans la présence des activités métropolitaines définies comme telles. Les plus dotées dans ces activités sont Paris (18,5% ; 851 000 emplois salariés privés), Toulouse (16,5% ; 69 500), Nantes (15,5% ; 46 500), Lille (15,2% ; 59 000), Grenoble (14,6% ; 30 700) et Lyon (13,3% ; 103 000).

L'aire urbaine Marseille-Aix rattrape-t-elle son retard en emplois dans les activités métropolitaines dans la période récente (2009-2014) ? Si les activités métropolitaines se développent dans l'aire urbaine (+ 11,7% d'emplois salariés privés entre 2009 et 2014, soit +6 300 emplois environ), l'écart est significatif par rapport à Nantes (+29,6%, +10 600), Toulouse (+17,5%, +10 300) et Lyon (+17,1%, +15 000). Elle affiche une dynamique similaire à celle de Lille et Bordeaux. Dès lors, la conclusion est mitigée : la progression est supérieure à la moyenne, mais elle ne permet pas à Marseille-Aix de rattraper son retard sur le peloton de tête des aires urbaines.



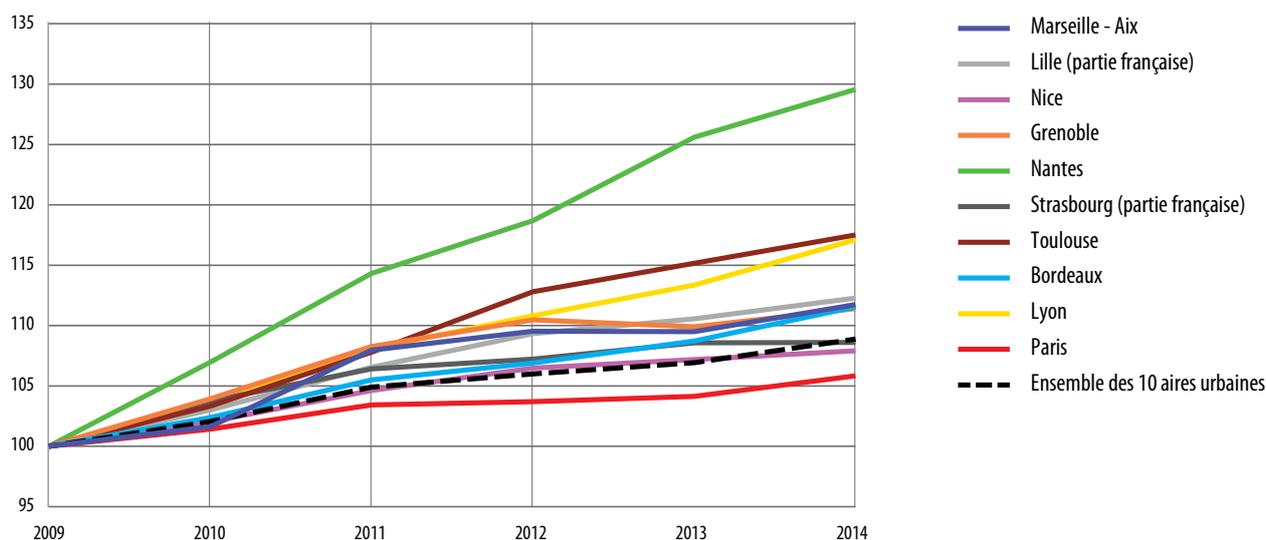
## Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ?

Extraits du rapport d'étude de L. Davezies et P. Estèbe, pour le compte de l'Institut CDC pour la Recherche et du PUCA, Novembre 2015.

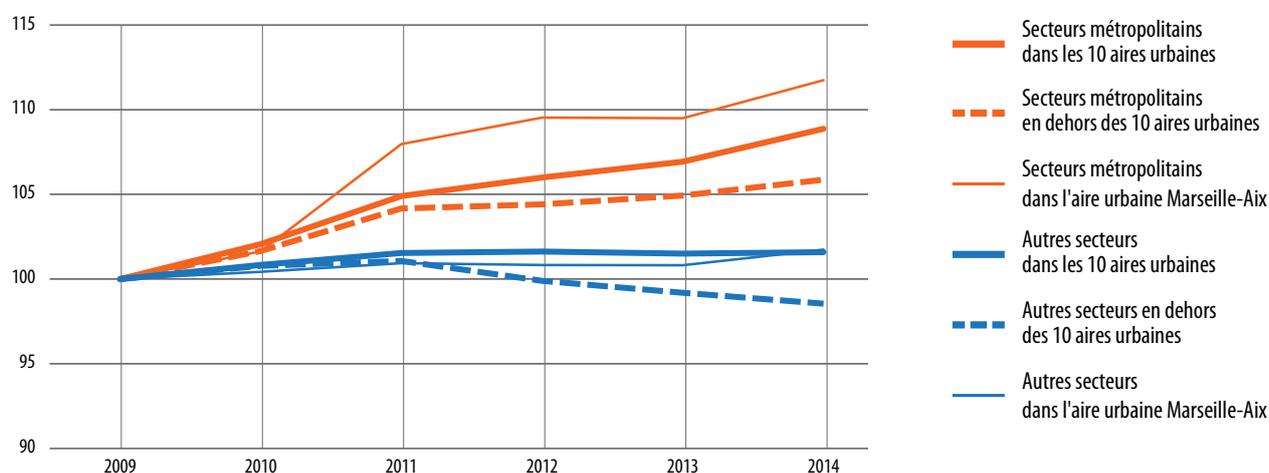
« Les dernières données localisées d'emploi salarié privé disponibles, rendent compte d'un fait nouveau et important : alors que la France a perdu de l'emploi sur l'ensemble de la période récente, seule une poignée de grandes villes enregistrent au contraire une progression. Ce sont ce que l'on appelle aujourd'hui nos métropoles et, en gros, ce que les Rochefort et Hauteux appelaient « les métropoles d'équilibre » en 1963 et qui devaient alors constituer les leviers de la toute nouvelle politique d'aménagement du territoire. 50 ans plus tard, les voilà ! »

« En bref, la géographie économique des années futures – et déjà actuelles – pourrait s'inverser avec un nouveau creusement des disparités lié d'une part à la réduction des mécanismes publics et sociaux de redistribution, pénalisant les territoires qui en sont les plus dépendants, et d'autre part, l'émergence – le réveil – des systèmes productifs métropolitains. C'est cette hypothèse que l'on propose d'examiner ici ».

[http://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/institut\\_cdc\\_pour\\_la\\_recherche/rapport\\_cdc\\_puca\\_-\\_davezies\\_estebe\\_-\\_novembre\\_2015.pdf](http://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/institut_cdc_pour_la_recherche/rapport_cdc_puca_-_davezies_estebe_-_novembre_2015.pdf)



⊕ EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LES ACTIVITÉS "MÉTROPOLITAINES" / ÉVOLUTION 2009-2014 DANS LES PRINCIPALES AIRES URBAINES



⊕ COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION (EN BASE 100) DES ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINES ET DES AUTRES SECTEURS, DANS ET HORS DES DIX PREMIÈRES AIRES URBAINES FRANÇAISES



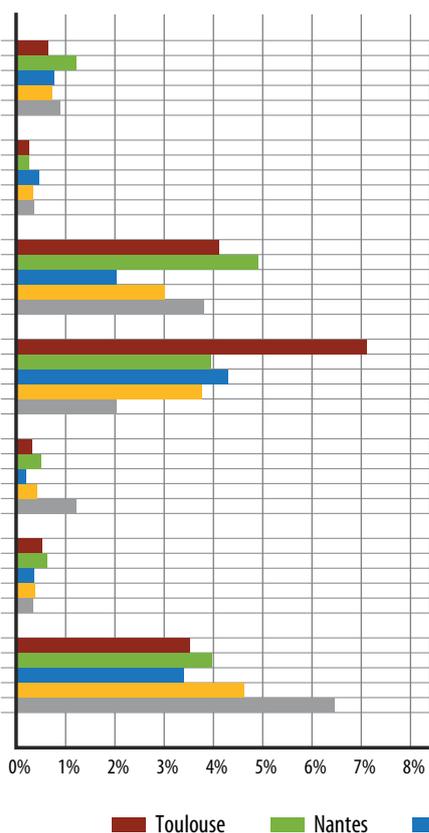
📍 CENTRE DE RECHERCHE GÉRALTO - LA CIOTAT

## Un retard dans certaines activités métropolitaines

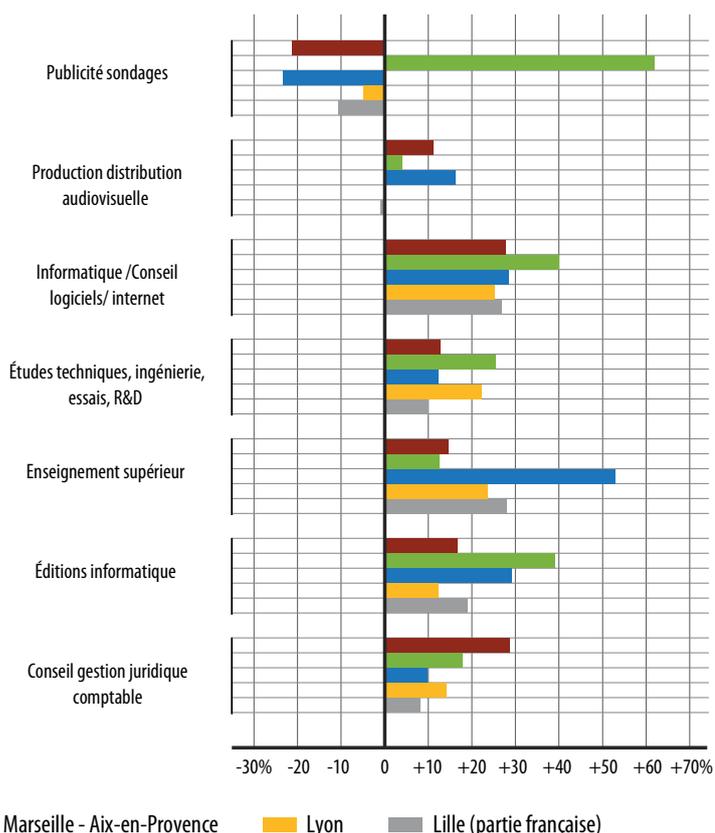
Plus précisément, en comparaison de la structure des principales aires urbaines de référence, l'aire urbaine Marseille-Aix affiche en 2014 un déficit d'emplois salariés privés dans la plupart des activités métropolitaines (cf. graphique ci-dessous). Marseille-Aix affiche une moindre présence d'emplois dans les activités d'informatique/conseils/logiciels/internet, et dans celles de conseil/gestion/juridique/comptable, et ne comble pas cet écart dans la période récente. Un tel écart, quoique de plus faible ampleur, existe aussi dans l'édition informatique et dans l'enseignement

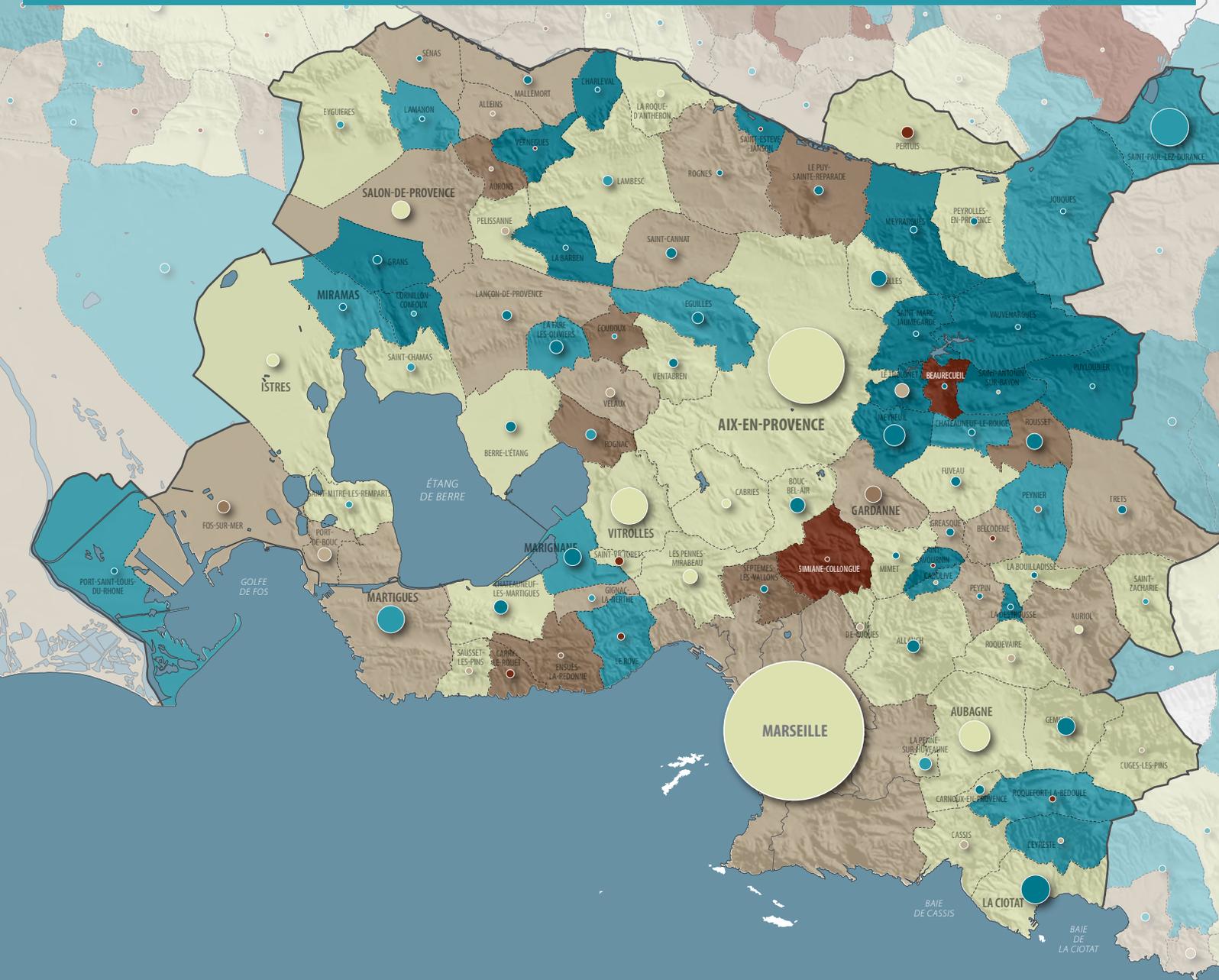
supérieur, mais on assiste à une bonne dynamique récente. A l'inverse, Marseille-Aix se distingue positivement dans l'évolution de l'activité de production/distribution audiovisuelle qui apparaît même comme une spécificité. Marseille-Aix est en seconde position par rapport aux aires urbaines comparables pour la présence d'emplois d'études techniques, ingénierie, essais et R&D, nettement derrière Toulouse. Mais, elle connaît une dynamique assez moyenne au sein des cinq grandes aires urbaines de notre échantillon dans la période récente dans cette activité. Enfin, Marseille-Aix subit une perte comparativement significative d'emplois salariés privés dans l'activité de publicité-sondage sur la période 2009-2014.

📍 PART DES ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN 2014



📍 ÉVOLUTION 2009 - 2014 DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINES





## Métropole Aix-Marseille, une plus large répartition des emplois métropolitains

Dans chacune des principales aires urbaines, les sept communes créant le plus d'emplois métropolitains entre 2007 et 2014 se trouvent toutes à proximité immédiate de la principale commune-cœur de la métropole. Sauf dans la métropole marseillaise où ces emplois sont éparpillés géographiquement. Les créations d'emplois métropolitains se concentrent principalement dans les villes de Marseille et d'Aix-en-Provence, mais d'autres communes plus petites tirent leur épingle du jeu : La Ciotat, Meyreuil, Saint-Paul-lez-Durance, Vitrolles et Marignane... Cet éloignement géographique peut réduire l'efficacité du marché du travail des activités métropolitaines car celle-ci dépend de la taille, de la densité et de la vitesse moyenne des déplacements. De cette efficacité dépendrait la productivité, donc la capacité à créer de la richesse, éléments perfectibles dans la métropole Aix-Marseille (cf. Rapport OCDE).

### ÉVOLUTION 2007/2014 DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

dans l'ensemble des secteurs et dans les secteurs métropolitains



### EMPLOIS DES ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINES

Nombre d'emplois salariés privés



## Des faiblesses, mais un tissu productif résilient

En comparaison d'autres métropoles françaises, Aix-Marseille-Provence connaît des faiblesses structurelles qui seront longues à combler et qui limitent son développement (cf. *INSEE Analyse n°23, n°34 et n°39, Rapport OCDE décembre 2013*). Cependant, malgré la période de crise, son tissu économique témoigne d'une relative capacité de résilience pour générer plus de revenus.

### Un développement freiné par un manque de diplômés...

L'ampleur du développement de l'emploi connaît actuellement une forte corrélation avec la présence de diplômés du supérieur. Or, la part des habitants ayant suivi des études de niveau supérieur à BAC+2 dans AMP (comme dans les Bouches-du-Rhône) est plus faible que dans les autres agglomérations de référence : 15,6% dans AMP en 2012 contre 21,5% dans le département de Haute-Garonne (Toulouse), 19,6% dans le Rhône (Lyon). Seul le département de Loire-Atlantique (Nantes) affiche une part de population très diplômée (14,1%) légèrement inférieure à celle des Bouches-du-Rhône, mais sa progression a été légèrement supérieure à celle enregistrée localement entre 2007 et 2012. En comparaison de ces métropoles, AMP ne semble pas suffisamment attirer ou former des diplômés du supérieur pour combler son retard.

### ...et de cadres des fonctions métropolitaines

Cinq fonctions dites «fonctions métropolitaines» sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines : conception/recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Le concept de «cadres des fonctions métropolitaines» (CFM) vise à offrir une notion proche des emplois «stratégiques». La part des CFM est aussi plus faible dans les Bouches-du-Rhône (10,5%) que dans les autres départements de référence : 15,2% en Haute-Garonne, 14,3% dans le Rhône. Là encore, la part de CFM en Loire-Atlantique (10%) est proche de celle des Bouches-du-Rhône mais cette part a connu une plus nette augmentation depuis 1999 : +4,3 points contre seulement +2,9 points dans notre département.

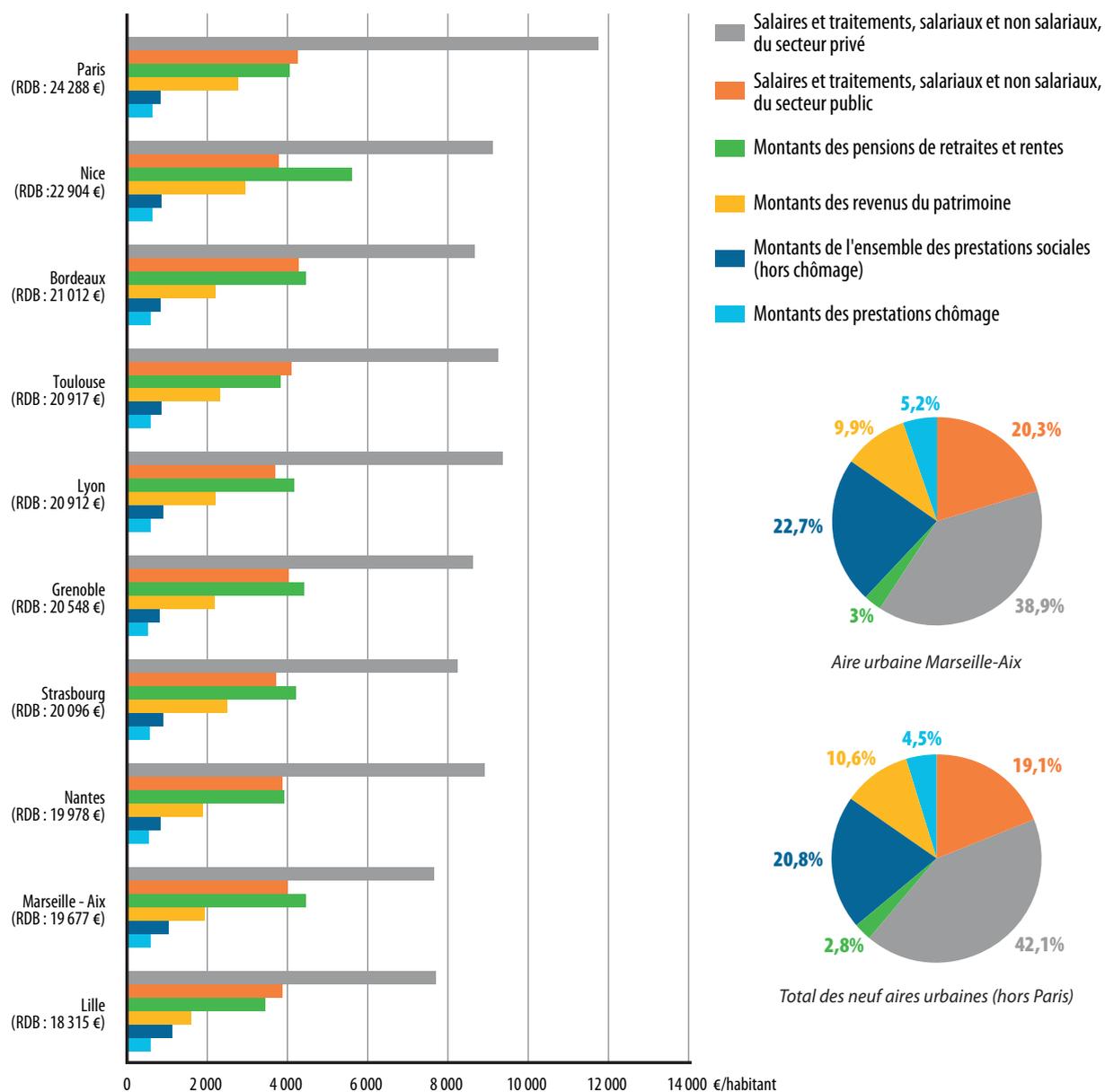
### Des niveaux de revenus plus bas

L'analyse des composantes du revenu disponible brut des ménages (RDB) informe sur la capacité d'un territoire à générer les revenus ou sur sa dépendance à en recevoir par des mécanismes de redistribution (sous forme de pensions de retraite, de prestations chômage, de prestations sociales et des salaires de la fonction publique).

Comparée aux dix plus grandes aires urbaines françaises, celle de Marseille-Aix apparaît comme ayant les plus bas niveaux de revenus primaires (traitements, salaires, revenus non salariaux) par habitant, en tenant compte de leurs deux composantes, le secteur marchand (privé) et le secteur non marchand (public). Ceci est encore plus vrai pour le seul secteur marchand, particulièrement pour les traitements et salaires. Cette particularité est à relier au taux d'emploi plus faible qu'ailleurs (58,6% dans Marseille-Aix contre près de 65% pour celles de Toulouse et Lyon). En revanche, Marseille-Aix dispose d'un niveau élevé de revenus non salariaux (professions libérales, artisans, commerçants...) par habitant, en 3<sup>e</sup> position après Nice et Bordeaux. La situation est plus favorable pour le secteur public : par habitant, le niveau de traitements et salaires du public (administration, enseignement, santé, social), figure en 5<sup>e</sup> position après ceux de Bordeaux, Paris, Toulouse et Grenoble. Aix-Marseille-Provence doit donc faire face à un double enjeu majeur : élever les compétences professionnelles de ses actifs et faire en sorte que le développement économique bénéficie à tous.

## Définition du revenu des ménages

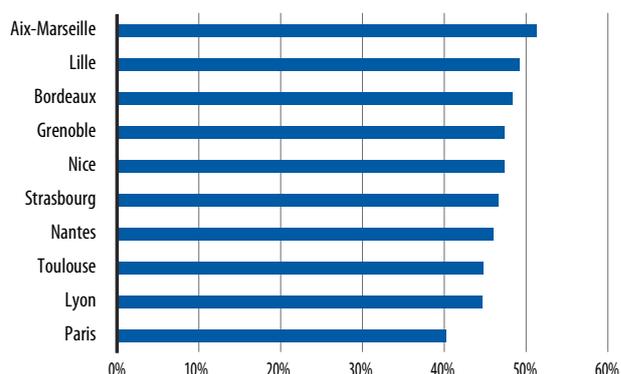
Le revenu primaire est le revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placement mobilier ou immobilier). Pour établir le Revenu Disponible Brut (RDB), on ajoute au revenu primaire les transferts reçus par les ménages résidents (prestations sociales) et on retranche les impôts et les cotisations sociales versées par les ménages. Le calcul présenté est une estimation à partir du RDB 2012 calculé localement et à partir du fichier DGI 2009. Il ne s'agit donc pas de données comptables, mais du résultat d'un travail d'estimation donnant un ordre de grandeur robuste des variables étudiées.



## Une dépendance vis-à-vis des mécanismes de redistribution

Dans le détail, l'aire urbaine Marseille-Aix reçoit les plus fortes prestations chômage par habitant, avec l'AU de Nice et celle de Paris. Elle se situe derrière Nice pour les pensions de retraite par habitant et derrière Lille pour les prestations sociales, en particulier pour les minima sociaux et les prestations logement.

Enfin, si l'on fait la somme des éléments de revenu issus des mécanismes non marchands (revenus du secteur public, prestations de chômage, pensions de retraite, prestations sociales) on peut apprécier l'importance de la dépendance de l'aire urbaine Marseille-Aix à l'égard de ces sources de revenus : avec 51,3% du revenu disponible des ménages dépendant de ces sources non marchandes, l'aire urbaine Marseille-Aix affiche 2 points de plus que celle de Lille, 3 points de plus que Bordeaux, 5 points de plus que Nantes ou Strasbourg, 6,5 points de plus que celles de Lyon et Toulouse et 11 points de plus que l'aire urbaine de Paris. Corrélativement, c'est l'aire urbaine parmi les dix plus importantes dont le revenu disponible est le moins tributaire



④ PART DU REVENU DES MÉNAGES ISSUE DU NON MARCHAND EN 2012

de l'activité privée. Un enjeu d'importance apparaît sur le territoire d'AMP : le tassement des dépenses publiques peut toucher la nature et l'intensité des prestations de redistribution (pensions de retraites, allocations chômage...). Même s'ils constituent un amortisseur en période de crise, la plus forte exposition du territoire à ces revenus de distribution (non marchands) peut fragiliser, au-delà des personnes bénéficiaires, les activités liées à la consommation courante.

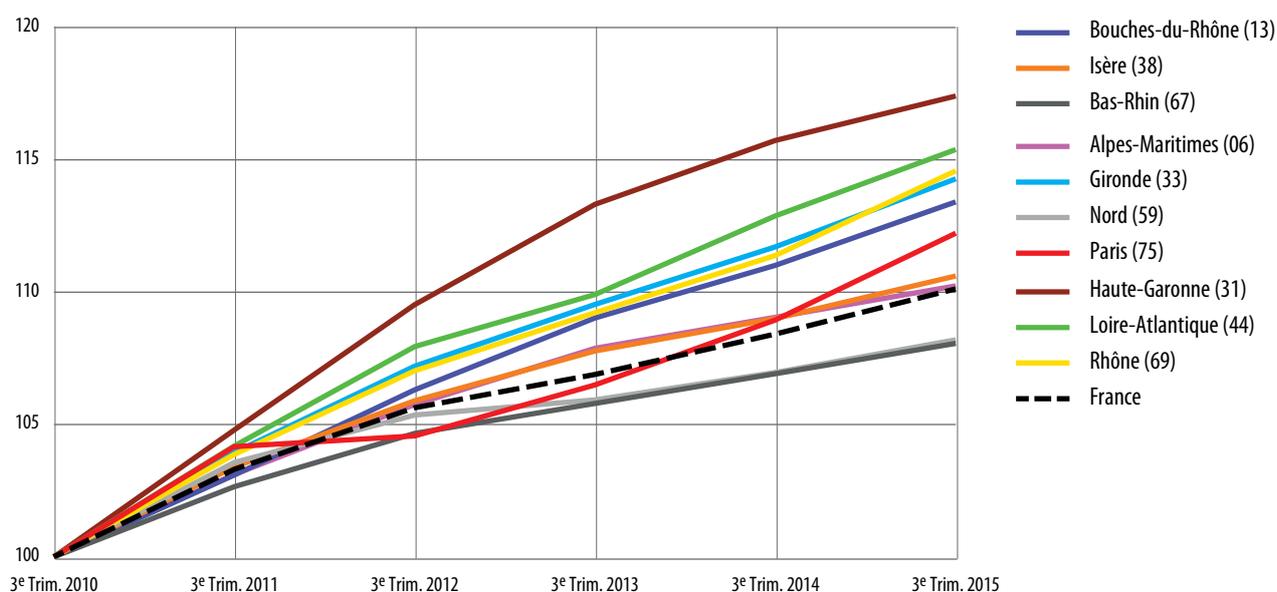


## Une bonne performance du système productif

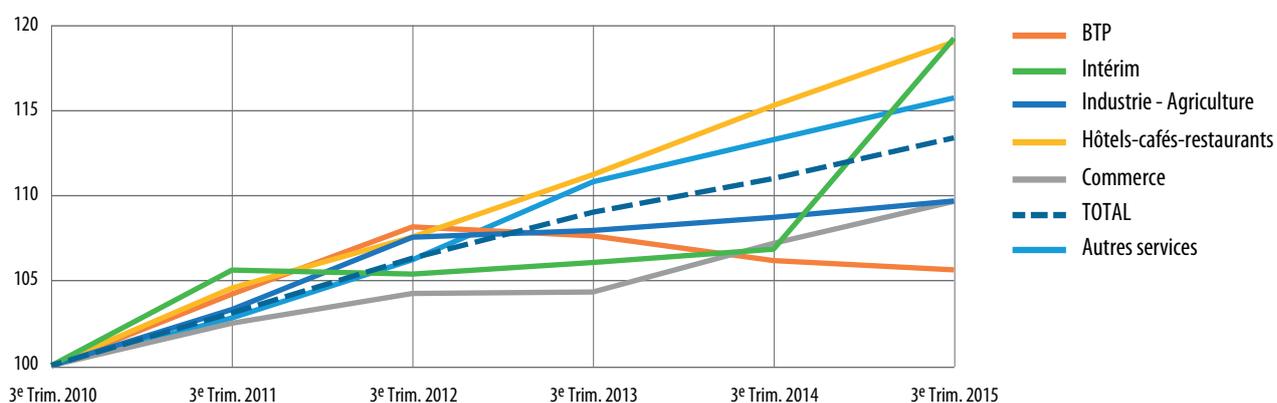
Malgré ces faiblesses et la période de crise, la masse salariale du secteur privé des Bouches-du-Rhône a progressé de 13,4% entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2010 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2015. Distribuée par les entreprises aux salariés, et donc comptabilisée au lieu de travail, la masse salariale du secteur privé peut être vue comme la capacité du système productif à générer des revenus. Une augmentation de la masse salariale peut s'expliquer par une combinaison d'un volume d'emplois plus important et d'une augmentation des salaires. Cette progression est au 5<sup>e</sup> rang parmi les départements des dix principales aires urbaines après la Haute-

Garonne (+17,4%), la Loire-Atlantique (+15,4%), le Rhône et la Gironde (autour des +14%). Le poids des Bouches-du-Rhône augmente légèrement dans la masse salariale française (+0,2 points pour atteindre 6,4%). Dans l'ensemble, à l'exception du Bas-Rhin et du Nord, les départements des grandes aires urbaines affichent une progression de leur masse salariale supérieure à celle de la France.

Dans les Bouches-du-Rhône, la progression de la masse salariale est portée par le secteur des hôtels-cafés-restaurants, par celui des services et de l'intérim (uniquement en 2015). En revanche, les masses salariales de l'industrie-agriculture et du commerce (malgré une amélioration depuis 2013) progressent moins vite. Celle du BTP diminue depuis 2012.



➊ ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DU SECTEUR PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT DES DIX PRINCIPALES AIRES URBAINES (BASE 100)



➋ ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DU SECTEUR PRIVÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE (BASE 100)

## Zoom sur...



## Laurent Davezies

Certaines des analyses développées dans ce « Regards » sont issues des données et travaux développés par Laurent DAVEZIES, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire « Économie et développement des territoires ». Elles ont été rendues possibles grâce à un financement de l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche pour le compte de la Mission interministérielle de préfiguration de la Métropole Aix-Marseille Provence. Spécialiste des disparités territoriales et des politiques régionales, aussi bien en France qu'à l'étranger (notamment pour l'OCDE ou la Commission européenne), Laurent DAVEZIES est aussi le pionnier de la réhabilitation de la « théorie » de la base économique fondée sur la distinction entre les apports de revenus « exogènes » (formant la « base économique » du territoire) et leur circulation interne induite (source d'activités domestiques). Il a rédigé de nombreux articles ayant trait au développement local et est également l'auteur de deux ouvrages récents dans la collection « La république des idées » aux éditions du Seuil : « La république et ses territoires » (2008) et « La crise qui vient » (2012).

## L'Institut CDC pour la Recherche

L'Institut CDC pour la Recherche est un programme de la Caisse des Dépôts, au sein du Département de la Stratégie, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts.

L'Institut CDC pour la Recherche contribue ainsi à de nouveaux travaux, en articulation avec les questionnements opérationnels du Groupe, qu'il s'agisse des missions de l'établissement public ou des activités de ses filiales. Il organise la valorisation des résultats dans le cadre de contributions au débat public. Il nourrit enfin la réflexion stratégique interne à partir des nouvelles tendances identifiées dans le secteur de la recherche.

## Plus d'infos sur

<http://www.caissedesdepots.fr/institut-cdc-pour-la-recherche>

## En savoir plus

## Bibliographie

- Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ?, L. Davezies & Ph. Estèbe, *Rapport pour le compte de l'Institut Caisse des dépôts pour la recherche et du PUCA*
- INSEE Analyse n°23, 34 et 39, *INSEE PACA décembre 2012, octobre et décembre 2013*
- Vers une croissance plus inclusive de la Métropole Aix-Marseille, *OCDE, décembre 2013*

## Études Agam

- Étude AGAM : Tableau de bord sectoriel de la région marseillaise, *février 2016*
- Regards n°40 : Emplois salariés privés. Synthèse 2014, *décembre 2015*

Directeur de la publication : Christian Brunner  
 Rédaction : Catherine Aragnol, Patrick Tanguy  
 Conception / Réalisation : Pôle graphique Agam  
 Marseille - Mai 2016  
 Numéro ISSN : 2266-6257

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise  
 Louvre & Paix – La Canebière – CS 41858  
 13221 Marseille cedex 01  
 Tél : 04 88 91 92 11 - e-mail : [agam@agam.org](mailto:agam@agam.org)

Toutes nos ressources @ portée de clic sur [www.agam.org](http://www.agam.org)  
 Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter